

Les jeunes ont toujours dû faire certaines tâches dans la maison, ou encore des petits travaux sur la ferme, sur le bateau de pêche ou dans le magasin de la famille. Mais il n'y a pas très longtemps, beaucoup d'enfants de ton âge - ou même plus jeunes - occupaient de vrais emplois.

FORCÉS DE TRAVAILLER

Avant que le Canada adopte des lois pour l'interdire, beaucoup d'enfants pauvres travaillaient. Ils occupaient souvent des emplois difficiles ou dangereux, parfois jusqu'à 12 heures par jour, 6 jours par semaine. Dès 8 ans, des garçons travaillaient comme « portiers » dans les mines de charbon. Ils restaient assis dans l'obscurité totale, prêts à ouvrir une porte pour les chargements de charbon.

Quand la mine de Springhill a explosé en 1891, plus de 104 hommes ont été tués, ainsi que 21 garcons. Dans les villes, on embauchait souvent des enfants parce qu'on pouvait les payer moins que les adultes, et parce que leurs petites mains étaient utiles pour certaines tâches.

Dans une usine de Québec, en 1889, les enfants recevaient un dollar par semaine, ce que les adultes gagnaient en une journée. Dans beaucoup d'usines, les jeunes ouvriers se faisaient enlever de l'argent s'ils parlaient trop, s'ils arrivaient en retard ou s'ils ne travaillaient pas assez bien. Les filles travaillaient souvent à la maison avec leur mère, à faire du lavage ou de la couture pour d'autres personnes. Des jeunes gagnaient aussi de l'argent en polissant des chaussures ou en vendant des fruits dans la rue.



Des hommes et des garçons à l'extérieur d'une mine de charbon près de Fernie (C.-B.), 1911

EN 1891, PLUS D'UN JEUNE SUR DIX AVAIT UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ.



Imagine qu'on te sépare de ta famille et qu'on t'envoie vivre à l'école. Tu passes quelques heures dans une classe, pour apprendre des choses, et tu n'as presque pas de temps pour jouer ou te reposer. Tu dois surtout travailler, pour laver et repasser des vêtements, sarcler et désherber des champs, réparer et nettoyer les bâtiments de l'école, faire la vaisselle, fabriquer des chaussures, faire des repas et de la boulangerie, ou coudre des vêtements pour tes camarades. C'est ce qui arrivait aux enfants autochtones dans les pensionnats, où leurs études étaient en fait plutôt limitées. Un directeur de la Saskatchewan a écrit en 1886 que les élèves étaient là pour apprendre à travailler autant qu'à lire et à écrire. Comme le gouvernement ne donnait pas assez d'argent aux églises qui administraient ces écoles, les jeunes devaient travailler pour les faire fonctionner. Ils étaient parfois blessés sérieusement, ou même tués, en effectuant des tâches normalement réservées aux adultes. Et ces incidents étaient mis sur le compte de leur négligence. Un agent de la GRC qui avait visité en 1943 le pensionnat de Mount Elgin, en Ontario, où les élèves travaillaient sur une ferme, a déclaré que la discipline était trop sévère, que les élèves travaillaient trop et qu'ils n'avaient à peu près pas de moments de loisirs. Dans certaines écoles, les jeunes autochtones fabriquaient des objets ou récoltaient des produits qui étaient ensuite vendus. C'est ce qu'on appelle du travail forcé, parce qu'ils n'avaient pas le choix et qu'ils n'étaient pas payés.

SAUVÉS PAR LA LOI

LES PREMIERS RÈGLEMENTS LIMITANT LE TRAVAIL DES ENFANTS ONT ÉTÉ ADOPTÉS À LA FIN DES ANNÉES 1880. DANS LES ANNÉES 1920, DES LOIS ONT COMMENCÉ À EXIGER QUE LES ENFANTS AILLENT À L'ÉCOLE. EN 1929, IL ÉTAIT DÉSORMAIS ILLÉGAL D'EMBAUCHER DES ENFANTS DANS LES MINES ET LES USINES DANS LA MAJEURE PARTIE DU PAYS. LES ENFANTS POUVAIENT ENFIN ÊTRE DES ENFANTS, TOUT SIMPLEMENT, ET APPRENDRE ET S'AMUSER PLUTÔT QUE DE TRAVAILLER PENDANT DE LONGUES HEURES.